

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPERT AUTO AFRIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA
CARREFOUR DROGBA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 08 décembre 2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 10 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERT AUTO AFRIQUE »

Objet : MECANIQUE-
TÔLERIE -
PEINTURE-
ELECTRICITE AUTO-
VENTE DE PIECES DETACHEES-
TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA CARREFOUR DROGBA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KIRAKOYA SALIF (GÉRANT), M KINDA TEWINDE ABDOULAYE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06763 du 22/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81294/GTCA/RC/2025 du 22/12/2025

